

Procès-Verbal de réunion Conseil Syndical du mardi 21 janvier 2020

Date de convocation : 09/01/2020 L'an deux mil vingt, le mardi 21 janvier, le Syndicat de la Vallée du Haut Giffre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur BARGAIN Claude, Président.
 Lieu de la réunion : 1 place Champ de la Poste - Les Hottes Est - 74440 Verchaix
 Présents : BARGAIN Claude, DAVERGNE Xavier, DENAMBRIDE François-Marie, MOGENIER Guillaume, ROUGE Laurent, TRONCHET Laurent
 Nombre de membres en exercice : 8
 Nombre de membres présents : 6
 Nombre de votes exprimés : 6
 Secrétaire de séance : DENAMBRIDE François-Marie

Monsieur le Président demande à l'assemblée si des remarques sont à apporter concernant le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

1. BILAN DES RECETTES NORDIQUES DES VACANCES DE NOËL

Monsieur le Président présente à l'assemblée le bilan des recettes nordiques des vacances de Noël. Il insiste sur le fait que le site de Joux Plane était très fréquenté durant cette période et que cela a occasionné quelques difficultés de stationnement, de circulation et d'accès au site ; difficultés qu'il faudra prendre en compte pour les périodes de vacances à venir et les saisons prochaines, en concertation avec les services des communes concernées, le département et le SIVM des Montagnes du Giffre gérant le service navettes ski-bus.

| | nombre de forfaits vendus | | | comparatif 2019/20 ± /moy |
|---------------------------|-----------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|
| | moyenne (de 2010 à 2019) | saison 2018/19 15 déc au 6 janv | saison 2019/20 7 déc au 5 janv | |
| cartes saison | 135 | 136 | 155 | + 15% |
| cartes hebdo | 22 | 3 | 13 | -41% |
| cartes journées | 883 | 1430 | 1254 | + 42% |
| Recettes fond | 16 290.34 € | 21 898.60 € | 22 936.60 € | + 41% |
| Recettes locations | 1 559.00 € | 3 586.00 € | 4 509.00 € | + 189% |
| Total recettes | 17 849.34 € | 25 484.60 € | 27 445.60 € | + 54% |

L'assemblée remercie le Président pour cette présentation.

2. RESTES A REALISER 2019

Monsieur le Président présente le tableau des restes à réaliser 2019, en investissement :

| compte | libellé | montant |
|---------------|---|--------------------|
| 2158 | Autres matériels et outillage | |
| | Office du tourisme de Samoëns : panneau peint pour l'accueil nordic | 756.00 € |
| | Altitudes : jalons | 151.80 € |
| 2183 | matériel de bureau et informatique | |
| | Sextant : TPE pour Joux Plane et pour l'OT de Sixt | 890.40 € |
| 2188 | autres immo corporelles | |
| | Granger Quincaillerie : compresseur mobile | 400.20 € |
| 204132 | Département : bâtiments, installations... | |
| | CD74 : Travaux RD Joux Plane solde tranche I | 33 500.00 € |
| | total | 35 698.40 € |

Après en avoir délibéré, le conseil Syndical, à l'unanimité,

- Valide les restes à réaliser 2019
- Autorise le Président à régler les restes à réaliser 2019 avant le vote du budget 2020

3. ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DU BUDGET

Monsieur le Président donne la liste à l'assemblée des dépenses d'investissements à mandater avant le vote du budget :

| | |
|--|--------------------|
| travaux RD Joux Plane tranche II | 12 625.00 € |
| déduction du reliquat tranche I (33 500€ - 32 246 =) | 1 254.00 € |
| dépense à prévoir au BP 2020 : | 11 371.00 € |

10 transats pro Lafuma **690.00 €**

Après avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité,

- valide ces dépenses d'investissements à mandater avant le vote du budget
- s'engage à inscrire ces sommes au BP 2020

• QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Président évoque avec l'assemblée la problématique liée au stationnement et à la circulation des navettes pour accéder au site nordique du Joux Plane durant la période des vacances scolaires de Noël-Nouvel An.

Le prestataire des navettes a dans un premier temps songé à renforcer la liaison vers le site de Joux Plane avec la navette ski-bus desservant le site du Fer à Cheval (le site nordique étant fermé). Au vu des réactions d'opposition à cette initiative, c'est en définitive la navette desservant la piste des cascades, piste également fermée à cette période, qui a été utilisée.

Monsieur le Président s'inquiète de savoir qui supportera les frais liés à cette navette supplémentaire, étant entendu que la navette desservant le Fer à Cheval rentrait dans le volume navette mis à disposition des activités nordiques, mais que tel n'est pas le cas pour la navette des cascades desservant un site alpin.

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'une réunion est programmée pour le mercredi 22 en fin de journée avec le SIVM des Montagnes du Giffre et les personnes concernées afin d'évoquer ce problème de financement et de trouver une alternative probante et sécuritaire pour la période des vacances scolaires de février.

La séance est levée à 19h

Le Président, Claude BARGAIN

